



**B.P. 21 - 68360 SOULTZ**

## **ARRETE N°61/2026**

### **Concernant la réglementation provisoire de la circulation** **LE MAIRE DE LA VILLE DE SOULTZ, Haut-Rhin**

**VU** le code général des Collectivités territoriales et notamment les articles L-2542-1 et suivants

**VU** le code de la Route et notamment les articles R 44 et R 225,

**VU** l'arrêté interministériel du 7 juin 1977 relatif à la signalisation routière,

**CONSIDERANT** la manifestation dénommée « Vélorution #27 », le dimanche 7 juin 2026, organisée par le Collectif Bicychouette

**ATTENDU** qu'il est dans l'intérêt et la sécurité des usagers de régler la circulation pendant cette manifestation

**ARRETE**

#### **ARTICLE 1**

A l'occasion de la manifestation « Vélorution #27 » qui aura lieu le **Dimanche 7 juin 2026** à partir de 10h30 et jusqu'à la fin du cortège, la circulation sera perturbée, **mais non bloquée**, durant le passage des cyclistes dans les rues de Soultz désignées ci-dessous :

Départ de la Mairie de Soultz puis direction

- Rue du Marché
- Rue Jean Jaurès
- Route de Guebwiller

**Pour des raisons de sécurité et afin d'éviter de perturber la circulation, les cyclistes devront circuler en file indienne sur les rues prises à contre sens.**

**Durant la manifestation, les cyclistes devront rester sur le côté droit de leur voie afin de ne pas bloquer la circulation.**

## **ARTICLE 2**

Les infractions au présent arrêté seront relevées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

## **ARTICLE 3**

L'organisateur est seul responsable de la sécurité sur tout le parcours. Il prendra toutes les mesures adéquates.

## **ARTICLE 4**

M. le Maire de la Ville de Soultz, M. le Commandant de la Brigade Territoriale de Gendarmerie de SOULTZ et tout agent de la Force Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois selon les règles de procédure en vigueur.

SOULTZ, le 28 mai 2026  
Marcello ROTOLO, Maire :

